Pharmacie du Centre Hospitalier d'Angoulême
Secteur Rétrocession
Tél: 05 45 24 64 47 (Fax: 61 28)
Du lundi au vendredi de 8:30 à 12:30 et de 13h00 à 17h30
Le samedi de 9:00 à 12:00
Fermé les dimanches et jours fériés

LA RÉTROCESSION AU CENTRE HOSPITALIER D'ANGOULÊME

La Rétrocession (ou vente au public) qu'est ce que c'est?

C'est la **dispensation** de médicaments **par une pharmacie hospitalière** aux patients non hospitalisés. Elle concerne uniquement des **médicaments qui ne sont pas disponibles dans les pharmacies de ville** (certains **médicaments innovants, importés ou nécessitant un suivi particulier)**.

Exceptionnellement, certains m**édicaments en rupture** ou en tension d'approvisionnement peuvent aussi être temporairement concernés. En cas de doute, contactez votre pharmacien.

QUAND VENIR?

- Anticipez votre venue: venez lorsqu'il vous reste 7 jours de traitement.
(Pour certains médicaments, merci de nous appeler pour passer commande)

- La Rétrocession est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h30, et le samedi de 9h00 à 12:00.
Elle est fermée en dehors de ces horaires, et les jours fériés. En cas d'urgence, contacter le standard de l'hôpital.

AVEC QUELS PAPIERS?

Pour chaque venue, merci de venir avec:

- votre **carte vitale** ou l'attestation de sécurité sociale

- votre **carte de mutuelle**
- votre **carte d'identité**

- **l'original de votre prescription**

(Pour rappel, la première dispensation doit avoir lieu dans les 3 mois suivant la rédaction de l'ordonnance)

Dispensation
Votre traitement vous sera dispensé pour une durée d'un mois.
Attention, pour certains médicaments qui ne sont pas stockés à la pharmacie, merci d'appeler les préparateurs pour les prévenir une semaine avant la fin de votre traitement.
En cas de médicament à conserver au réfrigérateur, merci de prévoir une glacière ainsi qu'un pain de glace pour le transport.

Cas particuliers:

- Pour les **préparations magistrales**, merci de déposer l'original de la prescription 7 jours avant la fin du traitement dont vous disposez à domicile, nous vous appellerons dès que le traitement sera prêt.
- Pour les **départs à l'étranger** de plus d'un mois, demandez-nous les informations nécessaires.

Avril 2024